

## Quel avenir pour notre agglomération ?



### ACTUALITÉS \ DOSSIER \ TERRITOIRE

#### INAUGURATION

de la médiathèque de Brunoy  
et de l'Office de Tourisme

#### QUESTIONS-RÉPONSES

avec Nicolas DUPONT AIGNAN

#### LE PROJET DE TERRITOIRE

La parole à la société civile

## ÉDITO

## ACTUALITÉS

- INAUGURATION DE LA MÉDIATHÈQUE DE BRUNOY ET DE L'OFFICE DE TOURISME
- LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI, OPÉRATION CITOYENNE ET POINT TRAVAUX
- OUVERTURE DE LA MAISON CAILLEBOTTE

## DOSSIER

- QUESTIONS-RÉPONSES AVEC NICOLAS DUPONT AIGNAN

## INFOS À RETENIR

- VOTRE AGGLO EN UN CLIC
- PENSEZ À LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES
- LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT
- LA FACULTÉ DES MÉTIERS DE L'ESSONNE

## AGENDA

- LES TEMPS FORTS DE L'ÉTÉ

## LE PROJET DE TERRITOIRE

- LE POINT SUR L'ACTUALITÉ DU PROJET

## DES LIEUX ET DES HOMMES

- FELIX NADAR

## TRIBUNES

MAGAZINE VAL D'YERRES VAL DE SEINE N°02 JUILLET 2017

Magazine d'information de l'agglomération Val d'Yerres Val de Seine

Tél. : 01 60 47 94 20 Site : www.vyvs.fr

Directeur de la publication : Jean-Philippe Tanguy

Rédacteur en chef : Jérémy Renaud

Rédaction : Jérémy Renaud, Dominique Hatton

Photographies : Martine Médaille

Conception graphique : Véronique Salon, Vincent Manouvrier

Nombre d'exemplaires : 75000 ex. Dépôt légal : 6665P

Fabrication et impression : Desbouis-Grésil à Montgeron

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement par un imprimeur agréé.

3

4

5

6

7



Médiathèque de Brunoy

13



Maison Caillebotte



Point travaux

14



Questions-réponses avec Nicolas Dupont Aignan

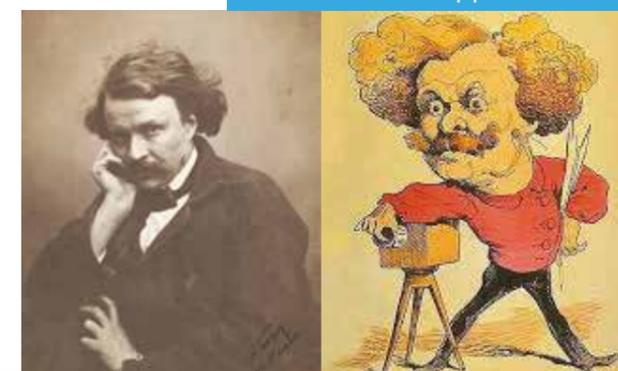
16



Conseil de développement

18

19



Nadar : Le photographe et le caricaturiste



## Mission accomplie !

Chers habitants du Val d'Yerres Val de Seine,

Comme vous le savez sans doute, le cumul des mandats

électifs est désormais strictement limité. Les électeurs de la 8ème circonscription de l'Essonne m'ayant renouvelé leur confiance comme député, je ne suis plus autorisé à présider la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine à partir du 19 juillet.

En 2003, les élus communautaires m'avaient élu président de la nouvelle agglomération du Val d'Yerres tandis que sa voisine de Sénart-Val de Seine suivait son propre chemin. A l'époque déjà, nos neuf communes formaient un seul bassin de vie et auraient pu travailler ensemble. Il aura néanmoins fallu plus de douze ans pour que ce projet aboutisse grâce à la mobilisation d'une très large majorité d'élus locaux auxquels je tiens à rendre hommage.

Comme Président de l'ex-Val d'Yerres, j'ai toujours eu à cœur de gérer l'agglomération autour d'un consensus politique qui faisait fi des différences partisans pour que l'action publique et le travail remarquable des agents soient pleinement engagés en faveur de l'intérêt général des habitants et du territoire.

Pendant douze ans, l'agglomération que je présidais a fait ses preuves au quotidien, mettant à la disposition des habitants des équipements et un service public de qualité, assurant l'ensemble des prestations attendues par une majorité de nos concitoyens. Cette qualité de service a toujours été accompagnée d'une gestion rigoureuse des deniers publics et d'un suivi précis des dépenses engagées.

Ainsi, nous avons été l'une des agglomérations qui a consacré le plus de moyens aux investissements tout en réalisant d'importantes économies de fonctionnement et de personnel : salles de spectacles, conservatoires, réseau de bus, services à l'emploi et aux entrepreneurs, bibliothèques et médiathèques, piscines, gestion de l'eau... Les chantiers n'ont pas manqué en douze ans sur l'ensemble des communes !

C'est exactement le même état d'esprit et le même souci de l'intérêt général qui ont conduit mon action au cours des 18 derniers mois en tant que Président de la nouvelle Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine.

Bien naturellement, cette fusion a rencontré des difficultés, ce qui était bien normal compte tenu des différences de gestion et de projet qui avaient guidé le développement de chaque collectivité.

Cependant, la nécessité de travailler ensemble pour l'intérêt général a repris ses droits. Je suis très fier d'avoir mis notre jeune agglomération sur de bons rails. Les problèmes de gouvernance ont finalement été résolus grâce à l'accord financier et budgétaire que les neuf maires ont signé au nom de leur commune. Cet accord organise pour les douze années à venir la convergence fiscale et l'homogénéité des équipements communautaires sur l'ensemble du territoire.

Quant aux perspectives budgétaires, elles sont fidèles aux engagements que j'avais pris. J'avais promis que la baisse regrettable des dotations de l'État n'entraînerait pas de hausse d'impôt et que la fusion de nos deux agglomérations produirait des économies en 2017. Cet engagement a été tenu : les économies réalisées ont permis dès cette année de poursuivre nos programmes d'investissement tout en compensant intégralement la baisse de 700 000 euros des dotations de l'État.

Dotée d'une gouvernance apaisée et de finances saines, je laisse la présidence avec le sentiment du devoir accompli.

Je souhaite bonne chance au futur Président.

**Nicolas Dupont Aignan**  
Président de la Communauté d'Agglomération  
Val d'Yerres Val de Seine

*Nicolas Dupont Aignan*

## INAUGURATION DE LA MÉDIATHÈQUE DE BRUNOY

**Le samedi 25 mars, l'inauguration de la médiathèque de Brunoy et de l'Office de Tourisme a attiré près de 1 000 personnes.**

C'est sous un soleil radieux et en présence de nombreux élus du territoire que s'est déroulée l'inauguration de la médiathèque de Brunoy et de l'Office de Tourisme intercommunal.

Après plus d'un an de travaux, le public avait hâte de faire connaissance avec ce nouvel équipement tant attendu et la satisfaction se lisait sur les visages.

Fruit d'un étroit partenariat entre la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine et la ville de Brunoy, les travaux de rénovation de l'ancienne bibliothèque ont permis de doubler la surface d'accueil et c'est aujourd'hui un espace de 1 000 m<sup>2</sup> clair, convivial et de plain-pied qui accueille les visiteurs de tous âges.

Baptisée « **Le Nuage Bleu** » médiathèque **Tom Ungerer**, du nom du célèbre auteur et illustrateur français, ce nouvel équipement répond à tous les besoins. Des tout-petits aux



adultes, des étudiants aux amateurs de jeux vidéo, chacun peut évoluer au sein des huit espaces dédiés à la petite enfance, la littérature, aux documentaires, multimédia, études, animations.

Avec 45 000 documents, des DVD, de nombreux ordinateurs et tablettes à disposition, de fréquentes animations, des conférences, l'accueil de classes, tous les publics devraient trouver réponse à leurs souhaits.

L'**Office de Tourisme** intercommunal a également pris place à l'entrée de la structure et offre à tous ses visiteurs de nombreuses propositions de visites et un espace de consultation sur l'histoire du territoire. Depuis son ouverture, le 28 mars, sa fréquentation est multipliée par trois.

Comme pour chacun de ses équipements construits ou rénovés, la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine a recherché un maximum de subventions. Ainsi, la médiathèque de Brunoy, dont le coût global est de 3 100 000 euros a été financée à hauteur d'environ 75% par des subventions obtenues du Département, de la DRAC et de la Région Ile-de-France. Le financement restant à charge de l'agglomération s'élève à 800 000 euros.



## LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI À YERRES

Après Vigneux-sur-Seine qui fût une réussite, un second «Rendez-Vous de l'Emploi» s'est déroulé le jeudi 8 juin au CEC d'Yerres. Organisée par la Communauté d'Agglomération et soutenue par le département, cette rencontre est destinée aux demandeurs d'emploi, aux personnes en recherche de formation, de conseils ou d'informations sur la création ou la reprise d'entreprise.

Sa nouvelle formule permet l'accueil d'un public plus large et plus nombreux.



## OPÉRATION CITOYENNE

Elus et riverains ont une nouvelle fois répondu présent à l'appel de la CAVYVS, en liaison avec l'ONF, le SIVOM, le SIREDOM, le Département de l'Essonne, l'Etat et des associations locales qui s'investissent pour lutter contre les déchets aux abords de la RN6. Tous ont uni leurs efforts dimanche 19 mars pour un grand nettoyage. La route fut fermée pour cette occasion. Equipés de sacs, de gants et de pinces, les riverains, usagers de la forêt, jeunes et moins jeunes ont participé à ce chantier nature. 5,9 tonnes de déchets ont été collectées à cette occasion.



## POINT TRAVAUX

### DRAVEIL TRANSFERT PROVISOIRE DU CONSERVATOIRE



La Maison Brandt va connaître une nouvelle jeunesse.

Cette ancienne propriété de la famille Brandt, cédée à la ville de Draveil en 1979 est occupée par le

Conservatoire de musique et de danse depuis 1987 mais d'importants travaux sont devenus nécessaires.

Afin de maintenir l'intégralité des cours et de faire subir aux élèves un minimum de désagréments, les activités sont en totalité transférées depuis le 18 avril au 6 bis, boulevard Henri Barbusse à Draveil, dans les locaux de l'ancien centre de loisirs réaménagés à cet effet.

La réouverture du conservatoire est prévue en 2020.

### CROSNE CONSTRUCTION DU ROND-POINT DE LA PLACE SÉMARD

Pendant la construction du rond-point de la place Sémard, la circulation sera très perturbée du 10 juillet au 3 septembre.

L'accès à l'avenue de la République à Villeneuve-St-Georges sera interdit aux bus.

Les terminus des lignes G1, G2 et H seront modifiés (Arrêts Garibaldi et Cimetière).

Bas de Crosne : Correspondance avec la Ligne B à l'Arrêt «Boileau».

Haut de Crosne : Correspondance avec la Ligne J5 à l'Arrêt «Garibaldi».

### VIGNEUX-SUR-SEINE FERMETURE TEMPORAIRE DE LA MAISON DE L'EMPLOI



La maison de l'emploi de Vigneux-sur-Seine sera fermée au public du 7 au 25 août pour cause de travaux.

Vos conseillers vous accueilleront lors de permanences sur les autres maisons de l'emploi du

Val d'Yerres Val de Seine. Au cours des travaux, une permanence téléphonique sera assurée au 01 69 52 49 25.

## OUVERTURE DE LA MAISON CAILLEBOTTE



Les visiteurs ont pu admirer plusieurs tableaux illustres comme « Portraits à la campagne » (1876, musée de Bayeux), mais également d'autres tableaux de la période yerroise comme « Le mur du jardin potager » (1877) ou « Camille Daurelle dans le jardin d'Yerres » (1877). Ils pourront apprécier ces œuvres prestigieuses durant tout l'été.

La Propriété Caillebotte, 1<sup>ère</sup> destination touristique de l'Essonne, est désormais entièrement rénovée après une vingtaine d'années de remise en état. Elle propose au public la découverte d'un lieu, fortement marqué par une histoire d'envergure nationale, en insistant in fine sur la famille Caillebotte et ses différents membres, dont le peintre.



**Propriété Caillebotte**  
8, rue de Concy, 91330 Yerres - Tél. : 01 80 37 20 61 (service des Affaires culturelles et du Patrimoine)

**Horaires d'ouverture de la Maison Caillebotte**  
Du 15 mars au 1<sup>er</sup> novembre : mardi au dimanche de 14h à 18h30.

La Maison Caillebotte a ouvert ses portes au public mercredi 14 juin, après une année de travaux.

La réhabilitation et le réameublement du Casin, bâtiment principal du domaine, permettra aux visiteurs de découvrir le lieu de vie du peintre et de sa famille dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Unique en Île-de-France, ce bâtiment est un véritable témoignage de l'époque de la Restauration. Le terme d'origine italienne « Casin » est inspiré par l'architecture du lieu, dans la forme d'une villa néo-palladienne.

La visite se déroule en deux étapes : le rez-de-chaussée, rendu fidèle à la réalité historique et l'étage, où sont évoquées la vie, l'œuvre et les passions de Gustave Caillebotte et de ses frères. L'atelier de l'artiste, situé au 2<sup>e</sup> étage, permettra au public de découvrir des œuvres originales, grâce à des prêts exceptionnels temporaires de la part de musées ou de collectionneurs privés.



L'inauguration a eu lieu le vendredi 23 juin en présence du président de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine, de plusieurs élus communautaires et d'un public venu en nombre.



## QUESTIONS-RÉPONSES AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNAN



### ALLEZ-VOUS DEVOIR QUITTER VOS FONCTIONS DE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE ?

Les électeurs de la 8<sup>e</sup> circonscription de l'Essonne m'ont fait l'honneur de renouveler mon mandat de Député.

La loi limitant désormais le cumul des mandats, je suis dans l'obligation de quitter mes fonctions de Maire et donc de Président de la Communauté d'Agglomération. Je resterai cependant un Conseiller municipal et communautaire actif.

Je remercie les élus des six communes du Val d'Yerres (Boussy-Saint-Antoine, Brunoy, Crosne, Epinay-sous-Sénart, Quincy-sous-Sénart, Yerres) qui, de 2003 à 2015 m'ont accordé leur confiance puis ceux du Val d'Yerres Val de Seine qui, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 (les 6 communes du Val d'Yerres + Montgeron, Vigneux et Draveil) m'ont chargé d'organiser la fusion des deux agglomérations, imposée par l'État.

Je veux aussi remercier les agents du service public qui, à mes côtés, ont fait fonctionner ces deux collectivités. Entre 2003 et 2017, ils ont préparé 82 Conseils Communautaires et appliqué les 1733 délibérations votées sous ma présidence.



### QUEL BILAN TIREZ-VOUS DE CES ANNÉES À LA TÊTE DU VAL D'YERRES D'ABORD, PUIS DE LA NOUVELLE AGGLOMÉRATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE ?

Les Communautés d'Agglomération ont été créées pour regrouper certaines compétences des communes dans des domaines bien précis : développement économique, gestion de l'eau et des déchets, grands équipements culturels et sportifs, organisation des transports en liaison avec la Région, politique de la ville dans les quartiers dits sensibles.

### L'objectif était de dépenser moins et mieux, faire ensemble ce qu'une ville ne peut pas faire seule.

Depuis mon élection, avec les Maires des différentes communes et à la différence de beaucoup de Communautés d'Agglomération en France, j'ai veillé à ce que cette nouvelle collectivité se concentre sur la réalisation d'investissements indispensables pour les villes mais évite des dépenses de fonctionnement qui se renouvellent chaque année.

Dans notre esprit à tous, il ne fallait surtout pas construire un échelon administratif supplémentaire se superposant aux communes.

### CONCRÈTEMENT, CELA VEUT DIRE QUOI ?

Cela veut dire que nous avons limité au maximum les frais d'administration. Nous avons même réduit les dépenses de personnel et de gestion courante en rationalisant le fonctionnement de certains équipements.

Avec l'aide de l'État (50 euros par an et par habitant pour les agglomérations), nous avons investi pour réaliser des équipements qu'aucune ville n'aurait pu construire seule.

Pour le Val d'Yerres, je pense notamment aux deux nouvelles piscines de Yerres/Crosne et de Boussy/Quincy/Epinay.

N'oublions pas aussi la création du théâtre de Brunoy en 2007, la reconstruction du CEC et la salle de la Ferme de Boussy en 2012, la modernisation de l'espace René Fallet à Crosne en 2014.

Enfin, le dernier chantier que nous avons lancé à Epinay sous mon mandat, la Maison des Arts et de la Culture d'Epinay : un beau projet préparé par la municipalité de Georges Pujals.

J'insiste sur le fait que la dotation annuelle de l'État (10,8 M€) permet de financer les remboursements d'emprunts contractés pour ces investissements. Les communes ont ainsi pu bénéficier d'équipements adaptés aux besoins des habitants sans payer un centime.



## CERTAINS VOUS REPROCHENT CES CONSTRUCTIONS...

Je remarque que nous avons profité de subventions importantes (30 M€) versées au cours des 15 dernières années par le Département, la Région et l'État au moment où ces collectivités cofinçaient largement les investissements nouveaux.

Les Communautés qui n'ont pas investi à cette époque, se mordent aujourd'hui les doigts car les subventions sont beaucoup plus rares et modestes.

Or, nous avons répondu aux besoins des habitants. Savez-vous par exemple que les piscines enregistrent deux fois plus d'entrées qu'en 2003 et que 70 000 écoliers apprennent désormais à nager ce qui n'était pas le cas auparavant.

Je pourrais aussi parler des bibliothèques entièrement remises à neuf qui ont vu le nombre de leurs adhérents augmenter de 30% ou des salles de spectacles qui accueillent 50 000 spectateurs par saison.

Je n'oublie pas enfin les conservatoires qui dans le Val d'Yerres ont tous été réhabilités pour permettre aux 1200 élèves de découvrir la musique et la danse dans de bonnes conditions d'apprentissage.

## MAIS CERTAINS, AU MOMENT DE LA FUSION DES 2 AGGLOMÉRATIONS, ONT INSISTÉ SUR LA DETTE DU VAL D'YERRES SUPÉRIEURE À CELLE DES 3 COMMUNES DU VAL DE SEINE

Il faut relativiser cette dette très inférieure aux dettes des Communautés d'Agglomération en Essonne (295 euros par habitant contre 1 500 à Evry et 2 622 au SAN de Sénart).

De surcroît, la dette correspond à des équipements en parfait état aujourd'hui qui coûtent beaucoup moins cher en exploitation annuelle.

Du côté de l'ancienne agglomération du Val de Seine, les investissements ont été moins nombreux et, il est vrai que la dette était inférieure à celle du Val d'Yerres. Mais lors de la fusion, nous avons trouvé, en arrivant, des conservatoires, des piscines et des salles en mauvais état qui exigent, ne serait-ce que pour les mettre en sécurité, des travaux lourds.

Nous investissons par exemple cette année 1,6 M€ pour la piscine de Montgeron et 0,5 M€ par conservatoire pour Montgeron et Draveil.

Enfin notre dette diminue fortement et malgré la baisse des dotations de l'État de 3,8 M€, nous avons pu continuer à la réduire au cours des deux dernières années de 8 M€.

En vérité notre dette est à la fois faible et en forte diminution car nous avons été très économes sur les dépenses quotidiennes de fonctionnement.

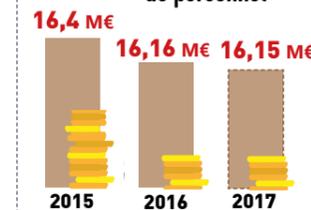
Depuis la fusion des deux Communautés d'Agglomération, il y a des économies d'échelle et nous n'avons pas remplacé certains départs en retraite permettant ainsi une réduction des dépenses de personnel et de fonctionnement. Cela ne nous a pas empêché d'améliorer les services publics dans beaucoup de domaines.

## DANS QUELS SECTEURS PAR EXEMPLE ?

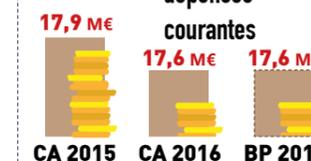
C'est la Communauté d'Agglomération qui négocie avec le STIF l'organisation des bus et au fil du temps, nous avons multiplié les lignes et la fréquence le soir et le week-end. Je pense aux **lignes B, C, D, F, H, I et X**.

De 2003 à 2015, dans le Val d'Yerres, nous avons mis en œuvre 4 plans successifs d'amélioration du réseau de bus qui ont permis d'accueillir 1 million de passagers supplémentaires, soit une augmentation de 20%.

### Baisse des dépenses de personnel



### Baisse des dépenses courantes



## CRÉATION DU VAL D'YERRES

2002

CRÉATION DE SÉNART VAL DE SEINE

2003

2006

2007

2007

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2015

2016

2017

Fusion du Val d'Yerres et de Sénart Val de Seine

> Début de la rénovation des conservatoires

> Création de 3 espaces publics numériques sur les 3 communes  
> Acquisition du lac Montalbot à Vigneux-sur-Seine

> Démarrage de la réhabilitation des espaces extérieurs de l'Oly



> Ouverture de la piscine Pierre de Coubertin à Yerres  
> Inauguration du théâtre de la Vallée de l'Yerres à Brunoy

> Ouverture du Parc urbain de la Maison verte de Quincy-sous-Sénart, départ du Programme Fil Vert

> Phase 1 du plan de bus

> Lancement du programme d'aménagement des berges de l'Yerres  
> Création du club des entreprises  
> Ouverture de la piscine «Les Sénarts» de Boussy

> Réhabilitation de la Maison de l'emploi à Vigneux-sur-Seine  
> Ouverture de la Maison de l'environnement à Montgeron

> Rénovation de la bibliothèque de Boussy, «Le grenier»  
> Phase 2 du plan de bus

> Ouverture du centre social Aimé Césaire à Montgeron  
> Réhabilitation du cinéma intercommunal le Cyrano à Montgeron

> Ouverture de la bibliothèque Jacqueline de Romilly à Crosne

> Ouverture du centre aquatique Aqua Sénart à Draveil

> Ouverture du nouveau CEC à Yerres et de la salle «Gérard Philippe» à Boussy  
> Rénovation de la bibliothèque d'Epinay «Jules Verne»  
> Ouverture de la pépinière et de l'hôtel d'entreprises du Val d'Yerres

> Début des travaux pour raccorder tous les foyers à la fibre optique

> Inauguration de la bibliothèque Antoine de St Exupéry à Quincy

> Ouverture de l'Espace Jeunesse de l'Oly à Vigneux-sur-Seine

> Inauguration du Parc du Moulin à Crosne

> Développement de services supplémentaires pour 5 lignes de bus du territoire

> Rénovation du Stade des Bergeries à Vigneux-sur-Seine

> Ouverture de la médiathèque Le nu@ge bleu, Tomi Ungerer à Brunoy  
> Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de la Maison des Arts et de la Culture d'Epinay



> Accord financier et budgétaire signé par les neuf maires qui organise pour les douze années à venir la convergence fiscale et l'homogénéité des équipements communautaires sur l'ensemble du territoire

Il reste bien sûr encore des marges d'amélioration avec, notamment, le projet d'une ligne desservant le Val d'Yerres pour permettre l'accès aux équipements, la refonte de la ligne X et dès que la déviation routière de Boissy-Saint-Léger sera ouverte en 2018, la création d'une ligne de bus directe pour rejoindre le RER A.

Enfin, nous rêvons tous de la future ligne qui empruntera le nouveau pont entre Vigneux-sur-Seine et Athis-Mons pour décharger l'abominable bouchon de Villeneuve-Saint-Georges.

### MAIS L'ON PARLE DE CE PONT DEPUIS 40 ANS ET RIEN N'AVANCE.

Oui, c'est un véritable scandale. L'Etat et la Région sont capables d'investir des milliards pour les métros du Grand Paris et ne prennent toujours pas de décision pour un simple pont.

Le nouveau Conseil départemental s'est engagé à relancer le dossier. Il est temps de passer des études aux actes. J'espère que François Durovray tiendra sa promesse.

Mais la Communauté d'Agglomération est aussi en charge de la gestion de l'eau potable et des déchets.

**Pour la gestion des déchets et leur collecte**, François Durovray, comme ancien Président de l'Agglomération de Sénart Val de Seine, avait réorganisé les circuits, suscitant beaucoup de discussions avec la municipalité de Draveil. J'ai trouvé une solution avec les élus de cette commune.

**Pour la gestion de l'eau potable**, nous avons renégocié le contrat de concession avec la Lyonnaise des Eaux pour les six communes du Val d'Yerres et fait baisser de 14 % le prix de l'eau et de 50% l'abonnement.

Enfin, nous sommes l'une des premières agglomérations à avoir lancé et mis en œuvre à très grande échelle, **la fibre internet à très haut débit**. D'ores et déjà, c'est un atout exceptionnel pour le développement économique. Dès que la fusion des deux agglomérations a été réalisée, nous avons fait accélérer le déploiement sur les trois communes de Sénart Val de Seine qui ne dépendent pas du même opérateur que celles du Val d'Yerres.

### QUELLES SONT LES RÉALISATIONS DONT VOUS ÊTES LE PLUS FIER ?

C'est une œuvre collective de l'ensemble des Maires et des élus communautaires.

**Pour le Val d'Yerres, nous nous sommes mobilisés pendant 10 ans pour réaliser le fameux Fil Vert**, cette promenade de 22 km qui, le long des berges de l'Yerres, relie Crosne à Varennes-Jarcy. Quand on le parcourt à vélo ou à pieds, on ne soupçonne pas l'énergie qu'il a fallu pour acquérir les parcelles, faire réaliser par le SyAGE (Syndicat Mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres) les passerelles et embellir les sites, sans parler même des jeux d'enfants et des espaces sportifs.



Deux parcs ont été réalisés, l'un à Quincy-sous-Sénart autour de la mairie et l'autre à Crosne qui a permis de reconquérir en entrée de ville un quartier auparavant occupé par des caravanes. Là aussi c'est 20 ans de travail des municipalités successives de Crosne en coopération avec l'agglomération pour rendre la vie plus agréable sur notre territoire. Son Maire Michaël Damiati s'est beaucoup mobilisé pour ce projet.

**Dans le Val de Seine**, je suis impressionné par le travail qui a été fait en matière de Politique de la Ville pour réaménager certains quartiers, accueillir les jeunes et garantir une réelle mixité sociale.

Les équipes du Centre social Aimé Césaire, et de l'Espace Jeunesse de l'Oly ou le centre social des Bergeries jouent un rôle clé que je salue.

### A PARTIR DE 2015 VOUS AVEZ PILOTÉ LA FUSION DES AGGLOMÉRATIONS DU VAL D'YERRES ET DE SÉNART VAL DE SEINE, QUELLES ÉTAIENT VOS MISSIONS ?

Ma première mission était de faire fonctionner la nouvelle agglomération qui regroupait les services des deux anciennes collectivités.

Nous avons par exemple commencé d'harmoniser les tarifs des différents équipements. Ainsi, les Vigneusiens, Draveillois et Montgeronnais ont été nombreux à profiter des tarifs réduits des spectacles organisés dans le Val d'Yerres.

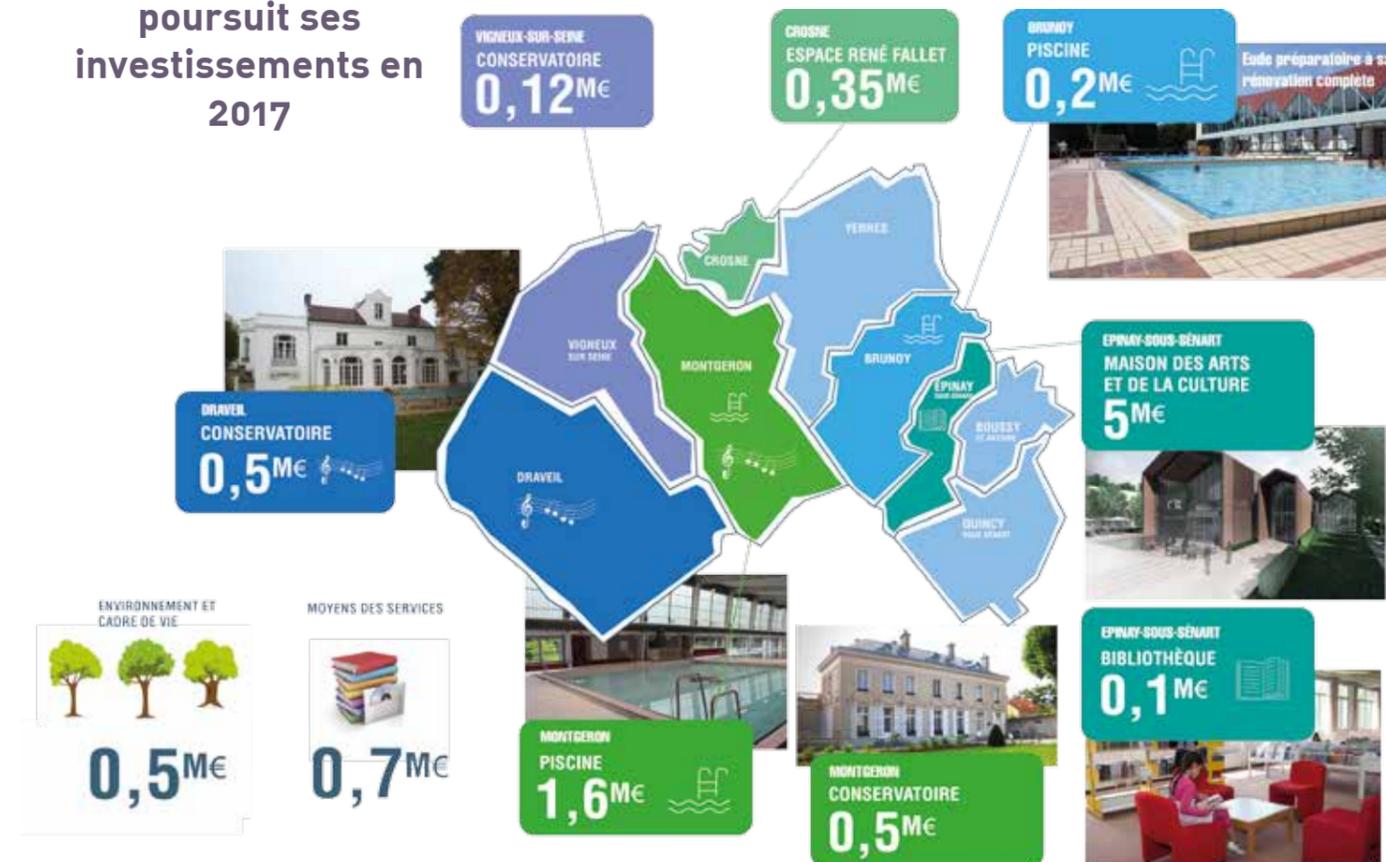
Ma seconde mission a été d'entamer les travaux indispensables sur les équipements du Val de Seine (nouveau terrain synthétique sur le stade des Bergeries, amélioration du cinéma le Cyrano à Montgeron, réflexion

sur la future salle de Vigneux) et de poursuivre la dernière tranche du programme d'équipements du Val d'Yerres. La médiathèque de Brunoy inaugurée en mars 2017, la maison des arts et de la culture d'Epinais et la rénovation de la piscine de Brunoy. Le tout bien sûr en poursuivant le désendettement. Je rappelle que la Maison des Arts d'Epinais est principalement subventionnée par les autres collectivités.

Enfin, un travail de fond a été réalisé en coopération avec les services de l'Etat sur la politique de la ville, la rénovation urbaine et la prévention de la délinquance.

Je tiens à ce titre à remercier Christine Garnier, Maire de Quincy, qui a joué un rôle clé.

### La Communauté d'Agglomération poursuit ses investissements en 2017



## VOUS N'ÉVOQUEZ PAS LES NOMBREUSES POLÉMIQUES QUI ONT EU LIEU DANS LA PRESSE ENTRE LES DIFFÉRENTS MAIRES DE L'AGGLOMÉRATION ?

Pourquoi parler des mauvais souvenirs ? La loi nous a obligés à lisser les taux d'impôts différents entre nos anciennes Communautés d'Agglomération.

Pendant des mois, j'ai proposé un compromis permettant aux neuf communes une solution juste et j'ai été bien souvent un bouc émissaire facile pour les uns ou les autres au gré des arrière-pensées politiciennes. Mais, dans l'intérêt des habitants, je n'ai pas cédé aux pressions !

Et en fin de compte avec le temps, la raison est revenue de part et d'autre : un protocole financier équilibré a été voté.

Pour résumer, dans 12 ans les habitants paieront le même taux d'impôt communautaire où qu'ils habitent dans l'agglomération.

Pour les communes où il y aura une légère hausse annuelle (3 euros par an), une somme équivalente sera versée par l'agglomération chaque année pendant 5 ans à ces communes. A charge pour elles de baisser leur taux communal d'impôt pour que l'habitant n'ait aucune hausse sur sa feuille d'impôt.

J'espère tout simplement que les trois communes (Vigneux, Draveil et Montgeron) n'oublieront pas de rendre l'argent à leurs habitants.

Pour les investissements, nous avons prévu de rééquilibrer au fil du temps leur montant en faveur des trois communes de l'ancienne agglomération du Val de Seine.

## QUELS CONSEILS DONNERIEZ-VOUS À VOTRE SUCCESSEUR ?

L'agglomération du Val d'Yerres a bien fonctionné pendant 13 ans car nous avons toujours décidé, à l'unanimité des communes, quelle que soit notre couleur politique, les grands choix, tout en étant économe.

Je souhaite simplement que mon successeur prenne en compte réellement les besoins des neuf communes. J'aimerais que la nouvelle agglomération reste une agglomération d'investissement qui ne devienne ni bureaucratique ni coûteuse.

En 2016 et 2017, j'ai été très rigoureux dans le suivi des dépenses de fonctionnement pour garder une capacité d'investissement à long terme. Cela n'a pas plu à tout le monde mais je persiste à penser que si nous voulons compléter correctement l'action des communes, nous devons être sélectifs dans nos interventions.

### Pour moi les priorités pour notre agglomération et nos neuf communes sont :

1. D'achever la couverture en très haut débit Internet de tout le territoire,
2. De créer une nouvelle pépinière d'entreprises pour permettre la création d'emplois,
3. De mieux intervenir en coopération avec l'ONF pour que la forêt de Sénart ne soit pas un dépotoir,
4. D'améliorer encore les transports en commun,
5. De mieux coordonner enfin la politique d'urbanisme qui relève bien sûr de chaque commune. Si certains continuent à bétonner leur ville, je ne vois pas comment on pourra circuler demain correctement et garder notre qualité de vie exceptionnelle.

Enfin, j'espère que l'agglomération pourra très vite adopter le projet de territoire sur lequel travaille en ce moment le Conseil de Développement qui est présidé par Patrick Mollet et qui regroupe toutes les forces vives de l'agglomération.

## MAISON DE L'ENVIRONNEMENT À MONTGERON

Lieu d'information et de sensibilisation au développement durable, la Maison de l'Environnement du Val d'Yerres Val de Seine développe des démarches de découverte de la nature et d'éducation à l'environnement en ville ou dans les milieux naturels de proximité tels forêt et rivière.

Le parc, très apprécié des visiteurs, est entretenu selon un mode de gestion différencié sans pesticides permettant de préserver la qualité de l'eau et des sols.

Tout au long de l'année, de nombreuses actions sont menées en direction des scolaires et du grand public. Elles favorisent les échanges et contribuent

à une meilleure connaissance des milieux naturels et des conduites à tenir pour leur sauvegarde.

Ne manquez pas la Fête du fruit, chaque année à l'automne, les sorties nature, les ateliers découverte, les conférences et venez chercher des conseils en arboriculture ou en jardinage. Une équipe compétente et dynamique vous attend.

Bureaux : Musée Joseph Jacquot, 64 avenue de la République 91230 Montgeron

Tel : 06 14 66 56 46  
maisonenvironnement@vyvs.fr

Retrouvez toutes les actions sur le site de l'agglomération : [www.vyvs.fr](http://www.vyvs.fr)



## UN APPRENTI, UNE ENTREPRISE, UNE COMMUNE

La Faculté des Métiers de l'Essonne est le plus grand CFA d'Île-de-France. Avec 90 formations de niveaux différents, elle répond à de nombreux besoins.

L'apprentissage s'impose aujourd'hui comme une voie garantissant l'emploi des jeunes. La formation en alternance est un excellent moyen de conjuguer vie active et cours. Elle permet aux jeunes de s'impliquer réellement et immédiatement dans la voie qu'ils ont choisie et au chef d'entreprise d'être secondé tout en formant leur apprenti à leurs méthodes de travail.

C'est bien sûr un engagement réciproque mais chacun se sent soutenu. La Faculté des Métiers est là pour y veiller.

Artisanat, métiers du tertiaire ou de l'industrie, quel que soit le niveau d'études recherché, il y a certainement une solution à trouver. N'hésitez pas à vous renseigner pour la rentrée 2017.

Faculté des Métiers de l'Essonne 01 60 79 74 00  
[www.essonne.fac-metiers.fr](http://www.essonne.fac-metiers.fr)

## PENSEZ À LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES !

Décider de créer sa propre entreprise est un choix réfléchi qui nécessite volonté, courage et motivation.

Comment rompre l'isolement auquel est souvent confronté l'entrepreneur ?

La Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine propose aux jeunes créateurs une pépinière d'entreprises où sont réunis tous les éléments utiles au bon démarrage de l'activité et à sa réussite.

Au pied de la station RER Boussy/Quincy, des bureaux équipés de la fibre optique, d'un secrétariat et d'une salle de réunion vous attendent à des tarifs privilégiés. Vous bénéficierez d'une aide utile à vos démarches, de mises en relation avec d'autres entrepreneurs et vous pourrez assister à des réunions thématiques avec le club d'entreprises «Entreprendre entre Yerres et Seine».

Renseignements : Pépinière d'entreprises, 6 rue des deux Communes à Quincy-sous-Sénart

Tel : 01 69 83 40 70  
Contact : Candice Maury

Votre Agglo en un clic



Le Val d'Yerres Val de Seine est présent sur les réseaux sociaux. Vous pouvez «aimer», «partager» et commenter en temps réel toute l'actualité de l'Agglo sur Facebook



## ACTUALITÉS DE L'ÉTÉ DANS LES VILLES

### Crosne Bibliothèque J. de Romilly

**Mercredi 12 juillet**  
14H00 : CINÉKIDS : «TERRE DES OURS»  
A partir de 6 ans - Entrée libre - durée 1h30  
16H00 : L'HEURE DU CONTE  
A partir de 4 ans - Entrée libre - durée 30 mn

**Mercredi 19 juillet à 16h00**  
CINÉKIDS : «MINUSCULE»



A partir de 3 ans - entrée libre - durée 1H30

**Vendredi 21 juillet de 20h30 à 00h00**

**SOIRÉE JEUX**  
Venez découvrir des jeux peu connus du grand public et vous amuser dans une ambiance conviviale !  
Pour ados et adultes - Entrée libre

### Boussy-Saint-Antoine

**Judi 13 juillet et vendredi 25 août 2017, à partir de 19h dans la cour de la ferme**  
2 SOIRÉES BARBECUES POUR PROFITER DE L'ÉTÉ À BOUSSY.

Chacun apporte de quoi manger ; la ville offre l'apéritif et se charge des animations



**Le 13 juillet**  
**BORIS WILDE**

Artiste magicien buxicien mondialement connu et spécialiste du close-up, feu d'artifice

**Le 25 août**  
CARICATURISTE, JEUX EN BOIS, ANIMATION MUSICALE

### Brunoy

**Vendredi 4 août 2017, de 18h à 21h30**  
SOIRÉES PLAGE À LA PISCINE DE BRUNOY  
avec animations, musique et jeux.

### Draveil

**Du 15 juillet au 6 août 2017, 7j / 7 de 10h à 20h**  
Entrée libre

MUSÉE PASSAGER À L'ÎLE DU PORT AUX CERISES

En ouvrant grand ses portes à tous, en programmant quotidiennement des actions artistiques et participatives gratuites dans un espace partagé, le musée passager réinvente l'idée du musée.

### Epinay-sous-Sénart

**Du 8 au 23 juillet 2017**

SPIN & SUN, LA PLAGE À EPINAY-SOUS-SÉNART

Sur les bords de l'Yerres, en contrebas de la piscine Pierre Bonningue, animations, jeux, activités, tournois sportifs, soirées thématiques + d'infos sur [www.ville-epinay-senart.fr](http://www.ville-epinay-senart.fr)

### Montgeron

**Le 23 juillet 2017 à partir de 10h**

L'AVENUE CHARLES DE GAULLE SE MET À L'HEURE DU TOUR DE FRANCE

Village étape - Ecran géant - animations  
16h30 : départ de la dernière étape du Tour de France



### Quincy-sous-Sénart

**Les 13, 20 et 27 juillet 2017 de 15h à 18h**

LE LIVRE EN VACANCES

Au Parc Saint Bruno - Entrée libre  
animations autour du livre pour les 3 / 12 ans

**Les 21 et 28 juillet 2017 de 10h à 11h** : animations autour du livre pour les moins de 4 ans  
Renseignements au centre municipal 01 69 00 53 50

### Vigneux-sur-Seine

**Les 27, 28 et 29 juillet 2017**

UN ÉTÉ SENSATIONNEL

A l'extérieur du centre Georges Brassens, venez retrouver, de 13h30 à 19h des animations de toutes sortes et assister à des projections de films en plein air :

Le 27 juillet à 22 h : Les Tuche 2

Le 28 juillet à 22 h : Comme des bêtes

+ d'informations sur [www.mairie-vigneux-sur-seine.fr](http://www.mairie-vigneux-sur-seine.fr)

### Yerres

**Le 30 juillet, les 13 et 27 août 2017 - de 15 à 19h**

LES DÉSORMAIS TRADITIONNELLES GUINGUETTES D'ÉTÉ vous accueillent dans le parc de la propriété Caillebotte.

### VISITE DE LA MAISON CAILLEBOTTE

(voir article en page 6)



### ATTENTION :

Fermeture des piscines pour travaux ou vidange

### Pierre de Courbertin à YERRES

du 31/07 au 03/09 inclus

Les Sénart à BOUSSY-SAINT-ANTOINE

Du 04/09 au 10/09 inclus

MONTGERON

Du 26/06 au 10/09 inclus

BRUNOY

Du 04/09 au 10/09 inclus

Les Vagues de la Concorde à

VIGNEUX-SUR-SEINE

Du 04/09 au 10/09 inclus

Caneton à DRAVEIL

Du 04/09 au 10/09 inclus

Toutes les infos, horaires et tarifs sur [www.vyvs.fr](http://www.vyvs.fr)



## TEMPS FORTS DE CET ÉTÉ POUR NOS STRUCTURES DE QUARTIERS

### CENTRE SOCIAL DES BERGERIES

4 allée des Bergeries à Draveil  
Tél. : 01 69 03 53 54

> POUR LES ENFANTS DE 9 À 12 ANS

Mercredi 12/07 de 14h à 17h  
Mardi 18/07 de 14h à 17h  
ACCROBRANCHES À LA BASE DE LOISIRS DU PORT AUX CERISES



Mercredi 19/07 et jeudi 20/07 de 14h à 17h  
CONCOURS DE SELFIE. EXPOSITION DES PLUS BELLES PHOTOS VENDREDI 21 JUILLET

Mercredi 26/07 de 14h30 à 17h  
NITIATION À LA LUTTE

Mercredi 26/07 de 10h à 12h  
ESCALADE À LA BASE DE LOISIRS DU PORT AUX CERISES et sortie VTT en forêt de Sénart, 14h30 à 17h

Mercredi 02/08 de 14h à 17h AQUA SÉNART

Judi 17/08 de 9h30 à 18h30 PARC ASTERIX

Du 21/08 au 25/08 de 10h à 12h TIR À L'ARC

> POUR LES JEUNES

Mercredi 12/07 de 10h à 17h  
BASE DE LOISIRS DE JABLINES

Judi 13/07 de 18h à 23h et jeudi 10/08 de 18h à 23h  
«PARIS BY NIGHT», DÉCOUVERTE DE PARIS

Mardi 18/07 de 10h à 17h  
BASE DE LOISIRS DE BOIS-LE-ROI

Mardi 25/07 de 10h à 17h et mardi 01/08 de 10h à 17h  
BASE DE LOISIRS DE BUTHIERS

Mercredi 26/07 de 12h à 17h  
BARBECUE AU CENTRE SOCIAL

Judi 17/08 de 9h30 à 18h  
PARC ASTERIX



> POUR LES FAMILLES

Judi 20 juillet et jeudi 10/08 de 6h15 à 22h30  
JOURNÉE À LA MER À DEAUVILLE

Mercredi 26 juillet 10h30 à 17h  
VISITE DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

Judi 21/08 de 10h15 à 18h  
SORTIE À BABYLAND

### ESPACE JEUNESSE DE L'OLY

122 rue P. Brossolette à Vigneux-sur-Seine  
Tél. : 01 60 47 91 40

> POUR LES JEUNES

Mercredi 12/07 de 9h à 12h SÉANCE D'AVIRON de 13h à 17h : karting / de 18h à 23h CINÉMA

Judi 13/07 de 9h à 12h SÉANCE D'AVIRON de 13h à 19h «PARIS BY NIGHT», LES TUILERIES



Mardi 18/07 de 10h à 18h  
BASE DE LOISIRS DE JABLINES

Judi 20/07 de 8h à 20h  
JOURNÉE AU LAC DE LA FORÊT D'ORIENT

Vendredi 21/07 de 13h à 19h  
«PARIS BY DAY» LE STREET ART À BELLEVILLE

Mardi 25/07 de 9h à 18h  
BASE DE LOISIRS DE CRÉTEIL CATAMARAN

Vendredi 28/07 à partir de 12h  
BARBECUE AU CENTRE

Les 1, 2, 3 et 4 août de 13h à 17h : QUAD

Lundi 7/08 de 10h à 12h : Accrobranches De 13h à 19h : «PARIS BY DAY» LE LUXEMBOURG

Mardi 8/08 de 10h à 18h  
BASE DE LOISIRS DE JABLINES

Judi 10/08 de 8h à 20h  
JOURNÉE AU LAC DE LA FORÊT D'ORIENT

Vendredi 11/08 de 13h à 19h  
«PARIS BY DAY» LES QUAIS DE SEINE

Lundi 14/08 De 10h à 12h : ACCROBRANCHES De 13h à 18h : PAINT BALL De 19h à 00h : «PARIS BY NIGHT»



Mardi 22/08 de 13h à 19h  
BASE DE LOISIRS D'ÉTAMPES

Mercredi 23/08 de 14h à 17h COSMIC LASER de 18h à 23h CINÉMA



Vendredi 11/08 de 13h à 19h  
«PARIS BY DAY», LE SACRÉ COEUR

### CENTRE SOCIAL AIMÉ CÉSAIRE

64 rue R. Paumier à Montgeron  
Tél. : 01 69 03 24 36

> POUR LES ENFANTS DE 6 À 11 ANS ET FAMILLES

Mercredi 12/07 la journée  
BASE DE LOISIRS D'ÉTAMPES

Vendredi 21/07 à 12h  
Vendredi 28/07 à 12h  
Vendredi 11/08 à 12h  
Vendredi 18/08 à 12h  
BARBECUE «TOUS AU JARDIN»

Mercredi 19/07 et 02/08 la journée  
BASE DE LOISIR DE BOIS-LE-ROI

Judi 20/07 la journée  
jeudi 27/07 la journée  
Judi 03/08 la journée  
Mardi 08/08 la journée  
JOURNÉES SPORT ET CULTURE avec les bibliothèques et les services des sports de Montgeron et Vigneux-sur-Seine

Mercredi 26/07 la journée  
BASE DE LOISIRS DU PORT AUX CERISES

Samedi 05/08 la journée  
SORTIE À LA MER À HOULGATE

Mercredi 09/08 la journée  
BASE DE LOISIRS DE SAINT-LEU-D'ESSERENT

Mercredi 16/08 la journée  
SORTIE À LA MER DES SABLES

Samedi 19/08 la journée  
SORTIE À LA MER À VEULE-LES-ROSES

Mercredi 23/08 la journée  
SORTIE FAMILLE AU ZOO DE VINCENNES

Lundi 28/08 la journée  
C'EST LA FIN DES VACANCES !  
Cité Sports et opération «On vide les frigos» : se retrouver autour d'un repas concocté à la maison...  
Projection de «L'abcédaire de l'Oly», documentaire retraçant l'histoire du quartier de l'Oly.

Tous les jours, le centre Aimé Césaire propose des animations : ludodyhèque, ateliers parents-enfants, atelier cuisine, activités manuelles...

Un accueil de loisirs est proposé tous les jours de 13h30 à 17h30, sauf les jours de sortie.

## LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT



**Patrick Mollet**, chef d'entreprise à la retraite, est né à Yerres. Président du Val Yerres Crosne Association de Football (VYCAF), il est reconnu par tous comme un acteur engagé pour notre territoire.

### Quelle analyse portez-vous sur le territoire ?

La CAVVYS est coincée entre deux bassins importants, à savoir Rungis et Créteil. Nous bénéficions d'une qualité environnementale et culturelle qui nous différencie et nous permet de développer notre propre identité.

### Quelles solutions préconisez-vous pour le développement de l'emploi ?

Nous favorisons la qualité de vie. A ce titre, nous avons fait le choix d'un développement raisonné du territoire, excluant notamment les entreprises polluantes. Je préconise donc de développer les emplois dans les secteurs qui contribuent à notre particularité. Je pense par exemple aux métiers d'art, de l'environnement, du développement durable, de la santé et du sport. L'implantation d'un CFA « Arts et culture » conforterait notre dynamisme et l'attractivité que nous recherchons. Enfin, de développement de la fibre attirera de nouveaux métiers et favorisera le travail à domicile.

### Que pensez-vous de l'activité du Conseil de développement ?

C'est une vraie richesse. C'est l'implication de la société civile dans la réflexion pour l'avenir de notre territoire. La motivation ressentie à chaque réunion de collègues a permis de faire émerger de nombreuses idées nouvelles. C'est un bel exercice de démocratie.

## LES ACTIVITÉS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Au cœur du dispositif, les élus, mais également le Conseil de développement représentant la société civile dans sa diversité, les acteurs économiques, des experts, des usagers, des professionnels.



Le Conseil de développement s'est réuni pour la première fois le 24 février à la Grange au Bois de Yerres. En présence du Président et de plusieurs Vice-présidents de la Communauté d'Agglomération, il a été procédé à l'élection du Président de cette instance chargée de donner un avis consultatif au Projet de territoire. C'est Patrick Mollet, Président du Val Yerres Crosne Association de Football, qui a été élu par acclamation.

Il est en charge de veiller au bon déroulement des réunions des collègues du Conseil de développement, répartis comme suit : Transports et Mobilités ; Environnement et Développement Durable ; Habitat et Cohésion Sociale ; Culture, Sports et Tourisme ; Santé et Solidarités ; Développement Economique et Emploi.

Chaque collègue se réunit une fois au cours des mois de mars et avril, dans les communes du Val d'Yerres Val de Seine.

Au cours de ces réunions, élus, membres de la société civile, acteurs économiques et techniciens de la collectivité ont pour mission de passer le territoire à la loupe afin d'analyser chaque problématique, d'envisager différentes stratégies de développement et de formuler des propositions adaptées.

A ce jour, les six collèges se sont réunis et les échanges ont été nombreux et très fructueux. L'intérêt porté par chacun des participants à la promotion et au développement du territoire est apparu indéniable et les préconisations faites pour construire un vrai projet de territoire sont pertinentes et font ressortir l'attachement à notre qualité de vie et la nécessité d'un développement raisonné. Le mois de mai est consacré à la compilation et au travail des données dans l'objectif de la réunion de restitution prévue fin mai 2017.

## RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE du précédent magazine

Résultat complet du questionnaire sur le site [www.vyvs.fr](http://www.vyvs.fr)

### QUI A RÉPONDU AU SONDAGE ?

**47%**  
sont des femmes

**53%**  
sont des hommes

**75%**  
habitent le territoire depuis **+10 ans**



LES HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION SONT SATISFAITS DE :

**63%**  
des habitants profitent de l'aménagement des berges de l'Yerres, le « fil vert »

**95%**  
jugent satisfaisant le cadre de vie

### LA GESTION DES DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE

**71%** jugent satisfaisante l'offre et l'accès aux déchetteries



LES HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION SONT INSATISFAITS DE :

### TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

Offre de transport par RER **75%** d'insatisfaits



**80%**

pensent que le territoire manque d'activités économiques

## LES PROPOSITIONS VALIDÉES PAR LES HABITANTS

### UNIFORMISATION DES TARIFS DE PISCINE sur toute l'agglomération

à **79%**

### SALLES DE SPECTACLES ET BIBLIOTHÈQUES gérées par la Communauté d'Agglomération

à **59%**

### DEMANDE D'AMÉNAGEMENT des berges de la Seine plébiscitée à

**84%**

### POUR LES CINÉMAS COMMUNAUTAIRES

Tarification spéciale pour les habitants de la Communauté d'Agglomération à **87%**

## LES PROPOSITIONS DES HABITANTS

Quelques propositions des habitants au questionnaire sur le Projet de territoire :

- La **création d'un Centre de Formation des Apprentis (CFA)** des métiers de l'environnement et des métiers d'art, le cas échéant sur des terrains du Museum de Brunoy.
- La **création d'un portail internet unique** regroupant l'ensemble des **offres d'emploi issues du territoire**.
- La **construction d'un nouveau pont sur la Seine** (Pont du Bourbonnais) pour désengorger Villeneuve-Saint-Georges.
- **Parachèvement du Fil Vert** et création de « haltes » structurantes avec la connexion rivières et forêt à assurer selon un plan d'ensemble cohérent et étudié de liaisons douces.
- La définition d'une **stratégie globale de lutte contre les nuisances sonores** pour agir plus efficacement contre toutes leurs formes : aériennes, routières, ferroviaires, matérielles.



## GASPARD-FÉLIX TOURNACHON DIT « NADAR »



Gaspard-Félix Tournachon naît le 6 avril 1820 à Paris. Il a un frère, Alban-Adrien, de 5 ans son cadet. Diplômé en 1837 de l'école des mines de Saint-Etienne, il a 17 ans et devient chef de famille suite au décès de son père. Pour gagner sa vie et subvenir aux besoins de la famille, il arpente les salles de rédaction des petits journaux lyonnais et commence sa carrière comme critique dramatique. En 1839, la famille revient s'installer à Paris. Félix reprend son travail dans de petites feuilles de presse.

### Félix Tournachon devient Nadar

Félix fréquente le milieu de la jeunesse artistique de l'époque avec laquelle il noue de véritables amitiés. Ce sont ses amis qui le surnomment, au début, Tournadar puis Nadar, car il avait l'habitude d'ajouter la terminaison « dar » à la fin de chaque mot. Ce pseudonyme, qui fera sa renommée, est jugé beaucoup plus présentable. Il devient l'un des caricaturistes les plus connus du XIXe siècle. A la veille de la révolution de 1848, il obtient la consécration avec son premier

dessin-charge de l'acteur comique Grassot publié dans le journal Le Charivari.

Le 30 mars 1848, Nadar et son frère Adrien s'engage auprès du comte Alphonse de Lamartine pour porter secours à la Pologne.

Sa renommée s'établit peu à peu et à partir de 1851, il s'attelle à un grand projet de Musée des gloires contemporaines pour lequel il rencontre tous les grands hommes du moment afin de les dessiner. L'ensemble de ce travail constituera « Le Panthéon de Nadar », édité en mars 1854 et lui apportera la notoriété.

Fin 1853, Nadar pousse son frère Adrien à s'intéresser à l'art photographique. Celui-ci deviendra célèbre à Paris. Nadar se lance également dans ce nouvel art tout en continuant le dessin, qu'il arrêtera définitivement en 1862. Attiré principalement par les photographies du visage, ses portraits seront d'une force exceptionnelle et souvent très émouvants. On y retrouvera tous les grands noms de l'époque.

Nadar se marie le 11 septembre 1854 avec Ernestine-Constance Lefèvre, issue d'une riche famille protestante. Ils auront un fils, Paul, né en 1856 qui deviendra également photographe.



Nadar connaît maintenant la gloire et la célébrité et est l'ami du tout Paris artistique et littéraire.

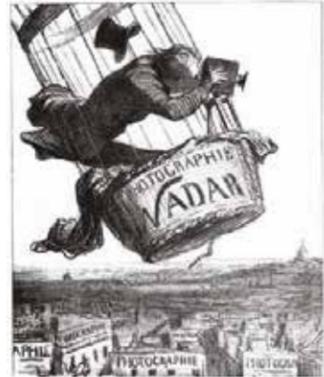
Toujours en quête de nouveauté et passionné par le progrès, Nadar découvre en 1857 le monde du ballon et des aérostats. En 1858, il réalise la première photographie aérienne de Paris dans un ballon captif à 80 mètres d'altitude. Ses exploits inspirent Jules Verne en 1862 pour Cinq semaines en ballon. En 1863, il fonde la Société d'encouragement de la navigation aérienne au moyen du plus lourd que l'air. Il fait construire Le Géant, immense ballon de 40 mètres de haut contenant près de 6 000 m<sup>3</sup> de gaz. Ses aventures dans le domaine des aérostats ne s'arrêteront pas là...

Après l'écrasement de la Commune, il est totalement ruiné mais l'exposition universelle de 1900 lui permettra d'achever dans la gloire sa carrière photographique. Sa femme décède en 1909 et Nadar, ne se remettant pas de son chagrin s'éteint à son tour le 21 mars 1910.



Eugène Delacroix et la comédienne Sarah Bernhardt parmi les nombreuses personnalités photographiées par Nadar.

Principales sources : Internet – Je suis mort – Sté des Amis du patrimoine Draveillois – France Archives – Amis et passionnés du Père Lachaise – Univers des arts...



## LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU CŒUR DU PROJET DE TERRITOIRE !

Lors de la fusion du Val d'Yerres et du Val de Seine en 2016, le développement économique et l'accès à l'emploi ont été considérés comme des chantiers prioritaires. Les résultats de la récente consultation citoyenne ont d'ailleurs montré que cet objectif était largement partagé par nos habitants.

Il faut dire que notre territoire présente de nombreux atouts favorables à l'accueil de nouvelles activités économiques : proximité de Paris, de l'aéroport d'Orly et de plusieurs grands axes de circulation (A86, N104, N6...); une population qualifiée; un accès au haut débit via le déploiement rapide de la fibre optique.

L'attractivité économique est indissociable de la qualité du réseau de transports. Or, les problèmes récurrents du RER D et les routes encombrées ne sont pas seulement un enfer quotidien pour nos habitants, mais aussi un handicap important. Nous veillerons donc à ce que les projets

en matière de transports promis par le STIF et l'Etat se réalisent, tout en prenant nous-mêmes des initiatives. Plus nous développerons l'activité économique et le télétravail sur nos communes, moins les habitants auront besoin d'utiliser massivement le RER et la route.

Fort de ce constat et du succès de la pépinière et de l'hôtel d'entreprises situés à Quincy-sous-Sénart, nous allons proposer vite des solutions innovantes d'accompagnement comme les espaces de co-working.

Enfin, notre territoire peut s'enorgueillir de disposer de sites touristiques remarquables. Il s'agit par exemple de la propriété Caillebotte à Yerres ou encore du Séminaire orthodoxe russe à Epinay-sous-Sénart. Or, le développement touristique est non seulement un vecteur de développement économique mais surtout créateur d'emplois au niveau local. En matière d'insertion et d'accompagnement

vers l'emploi, la Communauté d'agglomération également ne ménage pas ses efforts. La nouvelle formule des forums emplois, inaugurée le 8 juin dernier à Yerres, a ainsi rencontré un vif succès. J'en profite pour remercier tous les agents et les partenaires qui l'ont rendu possible. Le prochain « Rendez-vous de l'emploi » sera organisé à Epinay-sous-Sénart avant la fin de l'année.

A noter qu'un portail emploi accessible depuis le site internet de l'agglo sera lancé début 2018. Cet outil facilitera la mise en relation entre les demandeurs d'emploi et les entreprises du territoire.

Très bel été à tous !

GEORGES PUJALS - MAIRE  
D'EPINAY-SOUS-SÉNART  
Vice-Président en charge du développement économique et de l'emploi

## LE BUDGET 2017 DE NOTRE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION A ÉTÉ VOTÉ PAR UNE MAJORITÉ D'ÉLUS, MAIS À QUEL PRIX ?

Au prix d'un protocole financier, qui, au-delà des mécanismes fiscaux de compensation voulus et imposés par le législateur pour répondre au principe d'égalité des citoyens devant l'impôt, prévoit aussi des subventions compensatoires pérennes versées directement aux communes, privant ainsi, à long terme, la Communauté d'agglomération des moyens nécessaires à son développement pour le bien être des habitants et répondre à leurs besoins fondamentaux.

Au prix d'un fonctionnement démocratique indigne qui n'a fait que retarder la capacité de la Communauté d'agglomération à mettre en place dès 2016 un projet de territoire concret définissant des politiques publiques ambitieuses qui prennent en compte les rattrapages et les rééquilibrages nécessaires entre le Val de Seine et le Val

d'Yerres en matière de fonctionnement et d'investissement. Quelle perte de temps, quel manque de responsabilité et de lucidité des édiles de nos communes.

Au prix d'un budget 2017 de reconduction, sans perspectives nouvelles, n'additionnant que les gestions antérieures des deux anciennes agglomérations au mépris d'un développement attendu et nécessaire.

Au prix du maintien d'une gestion « en accord avec les maires » selon l'expression de l'actuel Président de la C.A.V.Y.V.S., qui transforme les instances de la Communauté en simple chambres d'enregistrement et rend difficile, voire impossible, l'émergence d'un intérêt général communautaire, le seul pourtant, à permettre d'être à la hauteur des enjeux du XXIème siècle en matière de services publics et d'aménagement du territoire.

Face à ces dysfonctionnements, peut-on espérer que l'application de la loi sur le non-cumul des mandats après les prochaines législatives de juin 2017 pourra être un des moyens de faire évoluer la gouvernance de notre communauté d'agglomération vers plus de démocratie et d'efficacité, le choix d'un nouveau président nous réserve encore probablement de bien tristes soirées et peut-être des surprises...

Aude Bristot (Montgeron), André Canas (Brunoy), Christophe Carrère (Crosnel), Serge Chevalier (Draveil), Didier Hoeltgen (Vigneux-sur-Seine), Pascal Michelangeli (Epinay-sous-Sénart), Jérôme Rittling (Yerres), Joëlle Surat (Vigneux-sur-Seine).  
Contact : gauchevys@gmail.com

TRIBUNE MRC  
Texte non parvenu

**SAISON  
CULTURELLE  
VAL D'YERRES VAL DE SEINE**

**Abonnez-vous !**

**01 69 02 34 35**

**WWW.THEATRES-YERRES.FR**

